

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

CULTURE

**PROGRAMMATION FESTIVAL DU PARC
DE BEAUREGARD 2019**

Délibération : **03.2019.016**

Transmis en préfecture le :

28 mars 2019

Séance du : **26 mars 2019**

Compte-rendu affiché le **28 mars 2019**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **20 mars 2019**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves
DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe
GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian
ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Yves GAVALT,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale
ROTIVEL, Bernard GUEDON, Aurélien
CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Thierry MONNET,
Gilles PEREYRON, Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance :

François VURPAS, Marie-Paule GAY, Nicole
CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS,
Bernadette PIERONI

Pouvoirs :

François VURPAS à Fabienne TIRTIAUX, Marie-
Paule GAY à Odette BONTOUX, Nicole CARTIGNY
à Yves DELAGOUTTE, Serge BALTER à Roland
CRIMIER, Anne-Marie JANAS à Karine GUERIN,
Bernadette PIERONI à Yves CRUBELLIER

Membres absents à la séance :

Olivier BROSSEAU

RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX

Développer l'action culturelle sur le territoire, attirer de nouveaux publics, investir l'espace public et plus largement faire découvrir et rendre accessible les différentes formes culturelles à l'ensemble de la population sont les orientations fortes de la politique culturelle Saint-Genoise.

Aussi, La Mouche, théâtre et cinéma, organise à travers les saisons culturelles, une programmation d'événements dans la salle de spectacles mais également « hors-les-murs » pour toucher les Saint-Genois dans leur grande diversité, comme pour promouvoir les richesses artistiques et patrimoniales de la commune et rayonner sur le territoire.

A ce titre le Festival de Beauregard est devenu en quinze ans un temps fort incontournable de la saison culturelle saint-genoise. Originellement tourné sur la musique baroque et la valorisation du Parc, il s'est enrichi progressivement de la politique culturelle développée par la ville.

Aujourd'hui, Festival du Parc de Beauregard, il fédère des artistes nationaux et internationaux à des énergies locales qui inventent un moment de fête, à partager avec le grand public. Comme aux temps où le parc était l'écrin des fêtes et des réjouissances organisées par les Gadagne pour leurs illustres invités, le Festival promeut l'art de vivre : le goût des autres, de la rencontre, de la curiosité, des saveurs, des plaisirs de la vie qui se partagent pour initier à toutes les formes de la culture.

Ainsi cette année la programmation s'articule autour :

- De découvertes des différentes disciplines artistiques, avec des propositions à destination du grand public, gratuites, à vivre collectivement comme une construction géante en carton, une enquête théâtrale, des ateliers, un bal... des espaces de repos et de restauration permettant à chacun de profiter du Parc selon son rythme et ses envies.
- D'une soirée, en accès payant, à vivre dans l'intimité qu'offre le parc la nuit, proposant un parcours de spectacles, insolite et inoubliable autour du Cirque et de la Musique.

En 2019, le Festival se veut toujours plus innovant par:

- Une programmation à la fois unique (car en partie inventée pour le parc) et diversifiée, « grand public » essentiellement en accès gratuit et « intimiste » lors de la Nocturne du samedi 25 mai.

Ce choix de contenus artistiques diversifiés s'inscrit dans les pratiques des festivals de plein air tournés vers les publics familiaux. Par ailleurs, le choix de davantage de propositions gratuites est rendu possible par une plus grande implication des partenaires privés et des mécènes.

- Une programmation qui promeut la découverte d'univers et de disciplines artistiques diversifiées, l'esprit de curiosité, notamment pour les publics scolaires avec un parcours d'enquête théâtrale dans la ville accessible à plus de 300 élèves (15 classes) le vendredi 24 mai.
- Une part importante des propositions implique les spectateurs, dans le but de valoriser les rencontres et le « faire ensemble » : construction géante en cartons, enquête théâtrale, bal, etc.
- La volonté de toujours favoriser l'action culturelle pour tous les publics et l'implication des acteurs de territoire, des compagnies artistiques reconnues ; se mêlent également des acteurs locaux (Centre Musical et Artistique, B 612, Ludothèque...). Par ailleurs, en amont du festival, des ateliers de pratiques artistiques sont menés en direction des publics « empêchés » de venir au festival : personnes âgées, en situation de handicap et hospitalisées.

La programmation du Festival du Parc de Beauregard du 24 au 26 Mai 2019 est la suivante :

Date	Compagnie / INTERVENANT Titre	Proposition artistique	LIEU
Du 24/05 au 26/05	Olivier Grossetête <i>Montage puis démolition participative</i>	Construction d'une scénographie participative	<i>Grand Jardin</i>
24/05 et 25/05	Cie Oùesk <i>Titre en attente</i>	Jeu de piste Scolaire le 24/05 Tout public le 25/05	<i>Départ : La Mouche Arrivée : Bas Jardin</i>
24/05/19	Cie Propos / Denis Plassard <i>Bal chorégraphié</i>	Bal - Danse	<i>Orangerie</i>
25/05 et 26/05	Ludothèque d'Oullins <i>Jeux en bois / atelier Kapla</i>	Jeux	<i>Orangerie</i>
25/05/19	CMA <i>Sieste musicale</i>	Sieste musicale	<i>Vignes</i>
25/05 et 26/05	Les Cubiténistes <i>Musée de la vie quotidienne</i>	Baraque Foraine photographique	<i>Grand Jardin</i>
25/05 et 26/05	Keep Company <i>Compost</i>	Cirque en main à main	<i>Vignes</i>
25/05/19	PCL / Zalindê <i>Caleidoscôpio</i>	Batucada	<i>Grand Jardin</i>
25/05/19	Une nuit à Beauregard Parcours nocturne	Parcours cirque et musique	<i>Terrasse Supérieure soirée payante</i>
26/05/19	B612 <i>L'heure du conte</i>	Conte	<i>Terrasse Supérieure</i>
26/05/19	Cie Les Petits Détournements <i>La Manufacture sonore</i>	Exposition sonore	<i>Terrasse Supérieure</i>
26/05/19	Les Zarkyrout <i>Ateliers en caravane</i>	Ateliers	<i>Terrasse Supérieure</i>
26/05/19	Cie Les Colporteurs <i>Évohé</i>	Cirque funambulesque	<i>Terrasse Supérieure</i>
26/05/19	Maison Serfouette <i>Chuchotis</i>	Entresort sous chapeau de paille	<i>Vignes</i>
26/05/19	Cie Virus Le Manège de Monsieur Gaillard	Manège musical à propulsion parentale	<i>Grand Jardin</i>

Comme évoqué précédemment, si la volonté de faire découvrir les différentes formes culturelles se traduit dans la programmation, le mécénat permet de rendre accessible à tous les événements de la programmation avec une tarification néanmoins spécifique pour la représentation nocturne du samedi 25 mai 2019 (15 € / tarif plein, 10 € / tarif réduit et 5€ / tarif partenaire-mécène)

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la programmation 2019 du Festival du Parc de Beauregard
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement du Festival 2019

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 31 voix Pour, Abstention : 3.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

